



LES AMIS DU MUSEE TAURIN D'ARLES
Maison de la Vie associative
3 boulevard des lices
13200 ARLES
mail : amisdumuseetaurinarles@gmail.com
n° sous préfecture W132009129
site : <http://www.amismuseetaurinarles.com/>

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JANVIER 2021

RAPPORT DES GROUPES DE TRAVAIL 2019 - 2020

Par les pilotes de groupe

GT 3 ARCHIVES COLLECTIONS piloté par Jacques Lanfranchi

La commission archives/collections s'est réunie à quatre reprises . Le résumé de ses actions est le suivant:

- Examen juridique et fiscal des dons, legs et prêts d'œuvres .Contributions de Joël Bartolotti, Rémi Venture, Jacques Garcin, Christophe Paul, Michel Bouix, Pierre Milhau.
 - Problème du stockage des documents et œuvres, non résolu à ce jour (pas de lieu dédié à notre association). Demande de local municipal en cours. Des dons ont été déjà effectués l'absence de lieu freine l'inventaire des donateurs et le recueil des dons pour inventaire et numérisation .
 - Mise en place d' un processus d'inventaire avec création d'une fiche-objet validée par tous ou fiche inventaire, en cours de finalisation.
 - Pour rappel , le groupe a beaucoup investi dans les réflexions autour de l'Hôtel Barême de Manville, premier lieu que nous avons en perspective, abandonné depuis.
 - À noter que les inscrits au groupe étaient nombreux, les présents aux travaux beaucoup moins.
 - Point des besoins en matériel informatique : devis établi , support de notre demande actuelle de subvention municipale.
 - Au fil des rencontres et des partages avec le bureau, la nature même d'un Musée a évolué vers celle d' **un centre d'interprétation du patrimoine taurin du pays d'Arles** avec les caractéristique suivantes : lieu de conférences, d'expositions permanentes et temporaires, avec des ateliers pédagogiques alimentés par un centre de documentation et de recherche. La base de ce projet étant une conservation numérique de notre histoire taurine (bibliothèque dont une sonore, vidéothèque, photothèque..).
 - Le groupe a alors défini avec l'accord du bureau deux thèmes de recueil de documents à titre expérimental : La Dynastie « Pouly » et la Cocarde d'Or.
- Comme pour tous nos groupes , les réunions se sont espacées à cause de la pandémie et notre horizon de travail est fortement lié au projet Toropôle cher à la nouvelle municipalité.
- Conclusion : Groupe stratégique qui sera développé en 2021 en nombre de

volontaires mais aussi en organisation de travail. Notre objet est devenu plus clair aujourd'hui.

GT 4 COMMUNICATION ANIMATION piloté par Evelyne Lanfranchi (Sophie Disset, Aude Brigati, José Manrubia, Christophe Paul) .

- Les actions du groupe ont été entravées par, bien sûr, la pandémie, mais aussi par le manque de présence des volontaires inscrits le 15/10/2019. Le groupe a dû être remanié, a changé de pilote et a fonctionné directement avec le bureau et le président.
- Les actions positives :
Création du blog en lien avec la page Facebook de Vivi Cau « Si Arles avait un musée taurin ». Ce lien nous a permis de faire connaître l'association et son objectif, créer un musée taurin à Arles (AMTA) à près de 900 amis de cette page. Certains ont pu adhérer à l'AMTA par ce canal et être informés directement de nos avancées.
- Articles pour la Provence, la revue Toros et sur les sites taurins
- Préparation de dossiers de présentation (Sophie Disset) et de préparation à la rencontre avec la nouvelle équipe municipale (Evelyne Lanfranchi). Dossiers à la disposition des adhérents sur demande.

GT 5 ETHIQUE ET REGLEMENT INTERIEUR (trio : Joël Bartolotti, Virgile Alexandre, Evelyne Lanfranchi), deux réunions.

Objectifs de ce groupe :

- Missions principales : rédiger le règlement intérieur de l'association. Compléter les statuts en les adaptant à notre fonctionnement par groupes de travail . Établir des règles de relations entre les groupes, le bureau et le conseil d'administration. Inclure les groupes de travail aux statuts. Garder l'esprit collectif initial de l'AMTA . Établir une veille relationnelle et éthique.
- Missions secondaires : concourir à ce que les personnalités et les entités importantes pour notre reconnaissance et notre efficacité soient associées à notre projet , création d'un comité de soutien ou de parrainage.

Résolution 1 : création du comité de parrainage (cf n°6 ordre du jour)

COMITE DE PARRAINAGE

Personnalités locales : le responsable ou le détenteur du titre de Président pourra déléguer une personne pour le représenter au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale. Il pourra à sa demande rejoindre un ou plusieurs groupes de travail .

SA MAJESTE LA REINE D'ARLES,

L'AMBASSADRICE DU RIZ

LA CONFRERIE DES GARDIANS

LA NACIOUN GARDIANO

ASSOCIATION DES ELEVEURS FRANCAIS DE TOROS DE COMBAT(AEFTC)

FEDERATION DES MANADIERS DE TAUREAUX CAMARGUE

ASSOCIATION DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE RACE CAMARGUE

LE PARC NATUREL DE CAMARGUE

REPRESENTANT DES TOREROS

REPRESENTANT DES RASETEURS

DIRECTION DES ARENES D'ARLES

LES AMIS DU VIEIL ARLES

COMITE DE LA FERIA

ELUS ADJOINTS A LA TAUROMACHIE et AUX TRADITIONS de la Ville d'Arles

PRESIDENTS CTEM CORRIDA ET COURSE CAMARGUAISE

PRESIDENTS DES ECOLES TAURINES (corrida, course camarguaise)

GROUPE FACEBOOK « SI ARLES AVAIT UN MUSEE TAURIN »

**Résolution 2 : Nominations par le bureau de l'AMTA de ses représentants mandatés.
(cf numéro 6 ordre du jour)**

- La participation des membres de l'AMTA au Comité de pilotage du projet Toro-Pôle doit être agréée par le bureau de l'Association , l'AMTA désigne elle-même ses représentants.
- Valable pour toutes les représentations de l'association à l'extérieur de celle-ci.

Sujets à transcrire dans le règlement intérieur (article 16 de nos statuts). Le GT 5 prend en charge cette rédaction.

Ces deux points intégreront , si vous les adoptez, le règlement intérieur de notre association.

Résolutions 1 et 2 mises au vote